

Restrictions de l'usage de l'eau à compter du 2 août prochain ...





Le préfet de la Haute-Garonne vient de prendre un arrêté restreignant, **dès le 2 août prochain**, les usages de l'eau dans certaines communes du département, **dont celle de Mérenvielle**.

Pour en savoir plus, consultez l'information détaillée disponible sur le site de la Préfecture accessible par ce **lien**.